

CESER de Bourgogne-Franche-Comté
Séance plénière du 12 décembre 2016

**Déclaration de Michel FAIVRE-PICON, au nom de la CGT,
concernant l'avis du CESER sur le rapport 1-14
Partenariat entre la Caisse des Dépôts et la Région**

La CGT apprécie positivement la volonté du Conseil Régional de construire un partenariat avec la Caisse des Dépôts.

Nous pensons même qu'il serait judicieux d'aller plus loin dans ce domaine, afin de doter l'exécutif régional, et l'Etat, d'un véritable pôle financier public. Cela serait nécessaire pour permettre au Conseil régional d'assurer au mieux la compétence économique qu'il détient totalement désormais.

Pour permettre de répondre aux besoins fondamentaux de la population et les financer, comme le logement, les mobilités, la politique industrielle, le développement solidaire des territoires, le développement durable, et afin de lutter contre la financiarisation de l'économie et par exemple éviter les PPP (partenariat public privé), un pôle financier public largement plus dimensionné que la Caisse des Dépôts serait la bonne alternative.

Ce pôle financier pourrait par exemple être composé de la Caisse des Dépôts, de la BPI, de la Banque Postale, du Crédit Foncier, de la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance), de la COFACE etc ... permettant ainsi d'unir leurs forces, et de financer plus facilement les entreprises du tissu local TPE, PME et ETI, et avoir un levier plus important en matière de politique industrielle.

La CGT votera l'avis.